

Le cloisonnement d'un marché est bon pour le monopoleur, mais pour personne d'autre

L'initiative populaire «Pro service public» enjolive le passé et fait fi de l'avenir. Les sociétés assurant la desserte de base qui se trouvent entre les mains de la Confédération doivent être libérées des charges héritées du passé, au lieu de se voir imposer de nouvelles entraves.

Vous rappelez-vous le téléphone à cadran? Composer le numéro prenait à peu près autant de temps qu'un appel moyen aujourd'hui. Heureusement, vers le milieu des années 1970 l'innovant téléphone à touches faisait son entrée dans les ménages helvétiques. D'autres innovations n'ont pas tardé. Le téléphone mobile n'a pas tardé à faire fureur. Sauf qu'en Suisse, il a longtemps été interdit. Les esprits critiques disaient que les PTT, en mains étatiques, préféraient louer à leurs clients des stations téléphoniques d'un autre âge à des prix surfaits. Conséquence? M. et Mme Tout-le-monde ont acheté leur propre téléphone mobile dans le magasin du coin – appareils qui soit dit en passant étaient censés être destinés « uniquement à l'exportation ». Dans le sillage de l'ouverture du marché des télécommunications, plusieurs sociétés renommées de la branche ont disparu. Sur le marché des télécommunications cloisonné de la Suisse, elles avaient manqué le train de l'innovation.

L'histoire montre ceci: le cloisonnement d'un marché est bon pour l'acteur en position de monopole, mais pour personne d'autre – ni pour le client ni pour l'industrie ou l'innovation. L'initiative relative au service public sur laquelle nous nous prononcerons le 5 juin enjolive le passé. Elle propose d'abandonner la voie de la libéralisation empruntée avec succès ces deux dernières décennies pour revenir au bon vieux temps où les entreprises innovantes proches de la Confédération étaient encore gérées comme des unités administratives, éminemment lentes. Pendant ce temps, l'évolution technologique se poursuit. Les entreprises proches de la Confédération – cela concerne principalement La Poste, les CFF et Swisscom – s'essaient sur de nouveaux marchés qui ne relèvent plus depuis longtemps de la desserte de base.

Que nous apprend l'histoire? Au lieu d'entraver un peu plus les entreprises proches de la Confédération, nous devons les moderniser afin qu'elles soient en mesure de s'affirmer face à la concurrence internationale. Les défis du XXI^e siècle ne peuvent pas être relevés avec des solutions du XX^e siècle. L'innovation est indispensable pour une desserte de base de qualité. Et des bénéfices sont nécessaires pour développer les prestations.

La qualité de la desserte de base dans les domaines visés par l'initiative est meilleure que jamais auparavant. Et c'est très bien ainsi. C'est pourquoi je dis NON à l'initiative sur le service public dont le nom commence par un « pro » trompeur.